



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LALBENQUE-LIMOGNE DU 2 AVRIL 2025

Le deux avril deux mille vingt-cinq à quatorze heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Actions Sociales de la Communauté de Communes, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Maison Communautaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude SAUVIER, Président.

Date de convocation du conseil : 26 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers votants : 9

Etaient présents (7) : Mmes et MM. SAUVIER, CAMMAS, DEJEAN, GINESTET, MOUILHAYRAT, DUCLOS et LACAM.

Absents représentés (2) : Mme PAGES-GRATADOUR représentée par M. SAUVIER et Mme SOULIE représentée par Mme GINESTET.

Excusée (3) : Mme BISMES et MM. TEULIER et MERCADIER.

Absente (1) : Mme RICARD.

Membres associés (1) : Mme FERMY et M. VIALETTE (excusé).

Rapporteur : SAUVIER Jean-Claude

PROCES VERBAL

Ordre du jour

1.	EHPAD :	1
a)	Budget EHPAD La Balme:	1
b)	Personnel :	10
2.	CIAS : Budget :	10
a)	Examen et approbation du compte administratif 2024 du CIAS.....	10
b)	Examen et approbation du compte de gestion 2024 du CIAS	13
c)	Examen et vote du budget primitif 2025 du CIAS	13
3.	- Questions diverses.....	16
a)	Information sur le Tarif différencié	16
b)	Information sur les Contrôles inopinés des Services de l'Etat	17
c)	Information sur la fusion de la section Dépendance avec la section Soin	17

1. EHPAD :

a) Budget EHPAD La Balme:

- i. Approbation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2024

DCA/2025/001

M. le Président laisse la parole à Mme GOMEZ.

Le Conseil d'administration doit examiner l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2024 de l'EHPAD La Balme. Il s'agit de la version complète d'ERRD, conformément à la

réglementation en vigueur.

Il est présenté l'ERRD 2024 avec l'ensemble de ses documents annexes :

- **Cadre principal : Annexe 8 ERRD complet**
- **Annexe sur l'activité : Annexe 9a – CASF activité réalisé**
- **Annexe de répartition par section tarifaire : Annexe 9g – CASF présentation tarifaire**
- **Annexe répartition des charges de personnel – Annexe 9h – CASF 1^{er}**
- **Rapport budgétaire**

Pour récapitulatif de la section d'exploitation :

Section hébergement		
Groupes	Dépenses	Recettes
Groupe 1	227 736,25 €	1 088 471,23 €
Groupe 2	815 928,10 €	71 625,00 €
Groupe 3	187 419,60 €	19 140,95 €
Total	1 231 083,95 €	1 179 237,18 €

Section Dépendance		
Groupes	Dépenses	Recettes
Groupe 1	26 430,28 €	345 501,64 €
Groupe 2	355 119,27 €	14 386,38 €
Groupe 3	13 914,57 €	0,00 €
Total	395 464,12 €	359 888,02 €

Section Soin		
Groupes	Dépenses	Recettes
Groupe 1	13 345,58 €	848 330,60 €
Groupe 2	632 533,53 €	419,95 €
Groupe 3	34 750,47 €	0,00 €
Total	680 629,58 €	848 750,55 €

Total Général	
Dépenses	Recettes
2 307 177,65 €	2 387 875,75 €

Résultat de l'exercice 2024 : 80 698,10 €

M. CATUSSE précise que des réunions régulières ont eu lieu entre l'ARS, la Préfecture, le Département et le CIAS du Pays de Lalbenque-Limogne. M. le Président, Jean-Claude SAUVIER, accompagné de la première vice-présidente, Nelly GINESTET, et du directeur de la CCPLL, Pascal CATUSSE, ainsi que la direction de l'EHPAD, Mme TALLENDIER, ont systématiquement valorisé le programme de restructuration global mis en œuvre et insisté sur un besoin d'accompagnement financier afin d'assurer sa réussite. Le versement du Crédit Non Renouvelable (CNR) à la hauteur de 166 112 € est un signe fort du soutien à l'EHPAD mais il précise aussi qu'un grosse incertitude persiste sur les recettes à venir. M. le Président rappelle tous les efforts fait pour révolutionner l'organisation de l'EHPAD et soutenir les actions menées pour redresser l'EHPAD.

Mme DUCLOS demande quel est le ressenti du personnel ? Mme GOMEZ lui répond qu'« *il n'y aura pas de marche arrière possible* », elle précise qu'une minorité n'a pas accepté la réorganisation et qu'un nouveau roulement en auto remplacement a été proposé par un service mais que cela est impossible à mettre en place. M. CATUSSE complète en précisant qu'une majorité du personnel a apprécié l'annualisation alors que d'autres ne voient pas l'utilité de faire des efforts sous prétexte que d'autres EHPAD en difficultés n'en font pas.

M. le Président souligne que la grève menée en 2023 contre la réorganisation aurait dû être menée contre les responsables des difficultés rencontrées par les EHPAD, c'est-à-dire l'Etat et pas contre l'employeur qui tente par ses propres moyens d'y faire face. L'Etat ne donne pas suffisamment de solution aux EHPAD publiques.

M. CAMMAS demande s'il y a des départs en retraite connu notamment pour le personnel percevant de gros salaires. M. CATUSSE lui répond dans 5 ou 6 ans.

Mme GOMEZ souligne que par équité de fonctionnement des services, elle va remettre de l'ordre dans l'organisation des plannings. Mme LACAM précise qu'il faut profiter de l'arrivée de la nouvelle directrice pour modifier les plannings.

17h35 arrivée de Mme GINESTET.

M. le Président propose d'approuver l'ERRD 2024 de l'EHPAD de la Balme, élaboré dans le respect des instructions budgétaires et comptables intégrant notamment les annexes.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE des membres présents :

- VALIDE l'ERRD 2024 de l'EHPAD de La Balme
- AUTORISE M. le Président à signer le compte de Gestion 2024
- AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer tous les actes et les documents nécessaires à l'exécution de ce budget.

Cadre ERRO synthétique					
COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDÉS (CRP + CRA) - EXERCICE 2024					
CHARGES		PRODUITS			
PREVUS	REALISEES	PREVUS	REALISEES		
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante		269 110,00 €	267 912,11 €	2 282 50,99 €	Groupe I : produits de la fabrication
Groupe II : charges afférentes au personnel		1 024 230,00 €	1 003 580,89 €	176 650,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure		236 457,00 €	236 004,64 €	7 023,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES		2 429 800,00 €	2 307 177,65 €	2 285 92,99 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	80 698,10 €	163 962,31 €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT		2 429 800,00 €	2 307 177,65 €	2 285 92,99 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2024					
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT)(1)	- €	80 698,10 €	163 962,31 €	- €	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)(1)
Valeurs comptabilisées des éléments d'actif dédiés	- €	- €	- €	- €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Déductions aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	38 270,00 €	38 269,49 €	- €	1 558,00 €	Quotient-parts des subventions et fonds associatifs versés au résultat
Reportes en fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	2 600,00 €	2 578,00 €	Rapports sur amortissements, dépréciations et provisions
Sous-total 1	30 270,00 €	119 957,59 €	163 962,31 €	4 136,00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (n° 1+2)	- €	114 831,59 €	- €	-	Sous-total 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (n° 1+2+3)	0,00%	4,81%	5,66%	0,00%	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (n° 1+2)
Taux d'CAF en pourcentage des produits					Taux d'CAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2024					
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	128 932,31 €	- €	- €	114 831,59 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Réboursement des dettes financières	11 000,00 €	22 285,10 €	11 902,00 €	13 000,00 €	Emprunts à rachat d'un et deux ans assimilés
Immobilisations (2)	25 000,00 €	23 336,25 €	1 702,00 €	4 417,89 €	Ajouts, dotations, réserves, fonds propres (sauf 105) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	- €	- €	- €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	164 292,31 €	45 621,35 €	12 702,00 €	132 249,48 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	86 628,13 €	161 962,31 €	- €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	164 292,31 €	132 249,48 €	164 292,31 €	132 249,48 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIASISON STABLES DE TRÉSORERIE - EXERCICE 2024 (3)					
	PREVU	REALISE	PREVUS	REALISES	
Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)		- €	-	- €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) - EXERCICE 2024					
	PREVU	REALISE			
FRNG au 1er janvier 2024	226 664,14 €	226 664,14 €			
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, compte pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	- 151 500,31 €	86 628,13 €			
FRNG au 31 décembre 2024	79 683,89 €	313 192,27 €			

Cadre ERRO synthétique (suite)					
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) - EXERCICE 2024					
	PREVU	REALISE			
BFR au 1er janvier 2024	- 31 432,24 €	- 31 432,24 €			
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période		49 637,51 €			
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période		- 16 206,59 €			
BFR (ou EFE siège*) au 31 décembre 2024	- 31 432,24 €	16 206,59 €			

TRÉSORERIE - EXERCICE 2024					
	PREVU	REALISE			
Trésorerie au 1er janvier 2024	257 996,30 €	257 996,30 €			
Variation de trésorerie de la période	- 151 500,31 €	36 690,20 €			
Trésorerie au 31 décembre 2024	106 496,07 €	294 686,50 €			

Contrôle de la variation de trésorerie entre ERRO synthétique et bilan financier					
	PREVU	REALISE			
Ecart de :		0,00 €			

(1) Non ajusté à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables exercétaire différée (ligne 005)
 (2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
 (3) ESSMS privés uniquement

Annexe REMPLI_214230ard_ent_complet.xls (ERRO synthétique)

Tableau de financement								
N° de comptes	Ressources Libellés	Réalisations Exercice 2023	Budget Exercice 2024			Réalisé Exercice 2024		
			Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)
Capacité d'autofinancement		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	114 831,59 €	114 831,59 € 0,00%
10 Subventions d'investissement et dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)			1 792,00 €			1 792,00 €	4 417,89 €	2 625,89 € 146,03%
13 Subventions d'investissement (sauf 139)						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
16 Autres immobilisations financières : Emprunts et dettes assimilées (sauf compte 165 ⁽¹⁾)						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
165 Dépôts et cautionnements reçus ⁽²⁾		12 000,00 €	11 000,00 €			11 000,00 €	13 000,00 €	2 000,00 € 18,18%
18 Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) ⁽³⁾						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
17 Titre 1 : Augmentation des capitaux propres : Vente d'actions et des participations ⁽¹⁾						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
27 Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
775 Produits des cessions d'éléments d'actif		270,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
070 Annulations de mandats sur exercices clos ⁽²⁾						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
TOTAL DES RESSOURCES		12 270,00 €	12 270,00 €	0,00 €	0,00 €	12 270,00 €	132 249,48 €	119 479,48 € 93,03%
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		44 370,00 €	151 500,31 €	0,00 €	0,00 €	151 500,31 €	0,00 €	-151 500,31 € -100,00%
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		56 640,00 €	164 292,31 €	0,00 €	0,00 €	164 292,31 €	132 249,48 €	-32 042,83 € -19,50%
Budget Exercice 2024								
N° de comptes	Emplois Libellés	Réalisations Exercice 2023	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)
Insuffisance d'autofinancement		16 056,76 €	128 292,31 €	0,00 €	0,00 €	128 292,31 €	0,00 €	-128 292,31 € -100,00%
10 Fonds propres et réserves : réduction - (sauf compte 106) ⁽¹⁾						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
16 Titre 1 : Remboursement d'dettes financières : Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 ⁽¹⁾)						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
165 Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) ⁽¹⁾		13 226,90 €	11 000,00 €			11 000,00 €	22 285,10 €	11 268,10 € 102,99%
17 Comptes rattachés à des participations ⁽¹⁾						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
18 Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) ⁽¹⁾						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé : Immobilisations incorporelles : Immobilisations corporelles		2 334,96 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €	23 336,25 €	-1 663,75 € -6,64%
21 Immobilisations incorporelles	- dont terrains	24 981,46 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
- dont agencements de terrains						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
- dont constructions						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
- dont installations techniques, matériel et outillage						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
- dont autres immobilisations corporelles						15 000,00 €	22 428,26 €	7 428,26 € 49,02%
Immobilisations en cours		10 826,61 €	15 000,00 €			10 000,00 €	907,99 €	-9 092,01 € -90,92%
23 Participations et créances rattachées à des participations		14 154,80 €	10 000,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
26 Autres immobilisations financières (sauf 2768)						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
491 Titre 3 : Autres emplois : Annulations à nouveau de plusieurs exercices (augmentation)						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
071 Annulations de titres sur exercices clos ⁽²⁾						0,00 €	0,00 €	0,00% 0,00%
TOTAL DES EMPLOIS		56 640,00 €	164 292,31 €	0,00 €	0,00 €	164 292,31 €	45 621,35 €	-119 670,95 € -72,23%
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	86 628,13 €	86 628,13 € 0,00%
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		56 640,00 €	164 292,31 €	0,00 €	0,00 €	164 292,31 €	132 249,48 €	-32 042,83 € -19,50%

(1) ESSMS privés seulement
(2) ESSMS publics seulement

ii. Affectation des résultats 2024 de l'EHPAD

DCA/2025/002

M. le Président présente la proposition d'affectation des résultats 2024 de l'EHPAD La Balme, comme suit :

Compte		Hébergement	Dépendance	Soins	Global
N°	Libellé				
Résultat comptable de l'exercice		-51 846,77	-35 576,10	168 120,9	80 698,10€

Reports à nouveau des exercices antérieurs

110 Report à nouveau (solde créditeur)	0	0	0
119 Report à nouveau (solde débiteur)	0	-131 976,19	-131 976,19 €

RESULTAT A AFFECTER	-	568,68 €	- 51 278 ,09 €
	51 846,77		

Affectation du résultat administratif

10682	Réserves affectées à l'investissement			
10685	Excédents affectés à la couverture Du BFR (réserve de trésorerie)			
10686	Réserve de compensation des déficits d'exploitation	16 446,03		
10687	Réserve de compensation des Charges d'amortissement			
110	Report à nouveau excédentaire		568,68€	

119	Report à nouveau déficitaire	35 400,74	
		€	

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé de M. le Président et délibéré, DECIDE, à l'UNANIMITE des membres présents de :

- VALIDER l'affectation du résultat 2024 de l'EHPAD la Balme,
- AUTORISER M. le Président ou son représentant à signer tous les actes et les documents nécessaires à l'exécution de ce budget.

iii. Approbation de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2025
DCA/2025/003

M. le Président laisse la parole à Mme GOMEZ.

Le Conseil d'administration doit examiner l'EPRD 2025 de l'EHPAD La Balme. Il s'agit de la version complète, conformément à la réglementation en vigueur.

Ce dernier a été établi sur la base :

- D'un estimatif des recettes pour la partie Hébergement et Dépendance, dans l'attente de la notification du Conseil Départemental ;
- D'un estimatif des recettes pour la partie Soins, dans l'attente de la notification de l'ARS.

Il est présenté le cadre principal – Annexe 1

Pour récapitulatif de la section d'exploitation :

Section hébergement		
Groupes	Dépenses	Recettes
Groupe 1	231 500,00 €	1 026 447,00 €
Groupe 2	916 241,00 €	143 900,00 €
Groupe 3	205 051,00 €	6 500,00 €
Total	1 352 792,00 €	1 176 847,00 €

Section Dépendance		
Groupes	Dépenses	Recettes
Groupe 1	27 000,00 €	307 544,00 €
Groupe 2	356 892,00 €	9 000,00 €
Groupe 3	23 780,00 €	0,00 €
Total	407 672,00 €	316 544,00 €

Section Soin		
Groupes	Dépenses	Recettes
Groupe 1	13 000,00 €	812 704,00 €
Groupe 2	650 404,00 €	0,00 €
Groupe 3	17 140,00 €	0,00 €
Total	680 544,00 €	812 704,00 €

Total Général	
Dépenses	Recettes
2 441 008,00 €	2 306 095,00 €

Résultat prévisionnel de l'exercice 2025 : - 134 913,00€

Mme GOMEZ apporte des précisions sur :

- Les majorations des dépenses liées aux pénalités pour déficit de personnel handicapé (10.000 €), remplacement de personnel sans auto remplacement (20.000 €) et provision pour créances irrécouvrables
- Les diminutions des recettes liées à la baisse des indemnités journalières et à l'absence du bouclier tarifaire.

Mme LACAM informe l'assemblée qu'un financement pour le brancard douche est peut-être possible auprès du Crédit Agricole.

M. CATUSSE souligne que les 20.000 € pour remplacement de personnel sans auto remplacement est anormal au vu des efforts fournis par les autres services.

M. MOULHAYRAT demande si le conseil d'administration peut imposer l'auto remplacement du personnel ? M. CATUSSE lui répond que oui, cette question est à régler avant l'été.

Mme GINESTET fait remarquer que le Conseil de Vie Social (CVS) a fait remonter des problèmes de ménages chez certains résidents. M. CATUSSE demande combien de résidents sont concernés par ce problème. Mme GOMEZ répond 12 résidents. M le Président souhaite qu'un recadrage soit fait avec imposition du planning en auto remplacement. Mme GOMEZ craint de nouveaux arrêts maladie. Mme DEJEAN propose que ce discours soit porté par les membres du conseil d'administration en présence physique si besoin.

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDÉS (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2025

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	271 500,00 €	2 146 695,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 923 537,00 €	152 900,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	245 971,00 €	6 500,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	2 441 008,00 €	2 306 095,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PRÉVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	134 913,00 €	RESULTAT COMPTABLE PRÉVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRÉVISIONNEL	2 441 008,00 €	2 441 008,00 €	TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRÉVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RÉSULTAT PRÉVISIONNEL À LA CAF PRÉVISIONNELLE - EXERCICE 2025

RESULTAT COMPTABLE PRÉVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	134 913,00 €	RESULTAT COMPTABLE PRÉVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	53 527,00 €	1 500,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	5 000,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0,00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
Sous-total 1	53 527,00 €	141 413,00 €	Sous-total 2
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	0,00 €	87 886,00 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
<i>Taux de CAF en pourcentage des produits</i>	<i>0,00%</i>	<i>3,81%</i>	<i>Taux d'IAF en pourcentage des produits</i>

TABLEAU DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL - EXERCICE 2025

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNELLE	87 886,00 €	0,00 €	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	15 000,00 €	15 000,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	15 000,00 €	4 098,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	117 886,00 €	19 098,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	98 788,00 €	PRÉLEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	117 886,00 €	117 886,00 €	TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRÉSORERIE - EXERCICE 2025 (3)

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
--	--------	--------	---

Cadre EPRD synthétique (suite)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PRÉVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2025

FRNG estimé au 1er janvier 2025	313 192,27 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-98 788,00 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2025	214 404,27 €

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PRÉVISIONNEL - EXERCICE 2025

BFR estimé au 1er janvier 2025	18 205,69 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
BFR (ou EFE signe "") prévisionnel au 31 décembre 2025	18 205,69 €

TRÉSORERIE PRÉVISIONNELLE - EXERCICE 2025

Trésorerie au 1er janvier 2025	294 986,58 €
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-98 788,00 €
Trésorerie au 31 décembre 2025	196 198,58 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP



Ok



(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)

(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations

(3) ESSMS privés seulement

Annexe1_r.314-211cas

Tableau de financement prévisionnel

		Ressources	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024 (1)	Exercice 2025
N° de comptes	Libellés				
	Capacité d'autofinancement		0,00 €	114 831,59 €	0,00 €
	<i>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</i>				
10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)			4 417,89 €	4 098,00 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)				
	<i>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</i>				
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))				
165	Dépôts et cautionnements reçus (2)		12 000,00 €	13 000,00 €	15 000,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)				
	<i>Titre 3 : Autres ressources :</i>				
17	Dettes rattachées à des participations (2)				
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)				
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		270,00 €		0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)				
	TOTAL DES RESSOURCES		12 270,00 €	132 249,48 €	19 098,00 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT		44 370,08 €	0,00 €	98 788,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		56 640,08 €	132 249,48 €	117 886,00 €

		Emplois	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024 (1)	Exercice 2025
N° de comptes	Libellés				
	Insuffisance d'autofinancement		16 096,76 €	0,00 €	87 886,00 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)				
	<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>				
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))				
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)		13 226,90 €	22 285,10 €	15 000,00 €
17	Dettes rattachées à des participations (2)				
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)				
	<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>				
20	Immobilisations incorporelles		2 334,96 €		
21	Immobilisations corporelles		24 981,46 €	23 336,25 €	15 000,00 €
	- dont terrains				
	- dont agencements de terrains				
	- dont constructions				
	- dont installations techniques, matériel et outillage		10 826,61 €	22 428,26 €	5 000,00 €
	- dont autres immobilisations corporelles		14 154,85 €	907,99 €	10 000,00 €
23	Immobilisations en cours				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)				
	<i>Titres 3 : Autres emplois :</i>				
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)				
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)				
	TOTAL DES EMPLOIS		56 640,08 €	45 621,35 €	117 886,00 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		0,00 €	86 628,13 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		56 640,08 €	132 249,48 €	117 886,00 €

(1): Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

M. le Président propose au Conseil d'administration d'approuver l'EPRD 2025 initial de l'EHPAD LA BALME, élaboré dans le respect des instructions budgétaires et comptables.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé de M. le Président et délibéré, DECIDE, à l'UNANIMITE des membres présents :

- 1) **D'approuver l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) initial 2025 comme détaillé ci-dessus,**
- 2) **De conférer à M. le Président les pouvoirs nécessaires pour assurer toutes les formalités et signer tous les actes s'y rapportant.**

b) Personnel :

i. Création de postes saisonniers pour l'année 2025

DCA/2025/004

Conformément à l'article L.332-23 alinéa 2 du code général de la fonction publique et afin de faciliter l'organisation des congés 2025 des agents titulaires dans les services de l'EHPAD de Limogne-en-Quercy, M. le Président demande de bien vouloir autoriser les créations de postes suivants, pour des besoins saisonniers, d'une durée maximale de six mois :

- 3 postes d'Agent Social à temps complet fonction Agent Service Hôtelier,
- 2 postes d'Aide-soignant à temps complet.

M. CATUSSE ajoute que ces emplois ne seront créés que si le besoin est avéré.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE des membres présents, décide :

- **D'APPROUVER la création de postes saisonniers pour 2025.**
- **D'AUTORISER M. Le Président ou son représentant à signer tous les actes et les documents nécessaires à l'exécution de ce budget.**

ii. Création de poste d'accroissement temporaire d'activité pour l'année 2025

DCA/2025/005

Conformément à l'article L.332-23 alinéa 1 du code général de la fonction publique et afin de pourvoir au surcroît d'activité administrative au sein de l'EHPAD de Limogne-en-Quercy, le Président demande de bien vouloir autoriser la création du poste suivant, pour un accroissement temporaire d'activité, d'une durée maximale de 12 mois :

- 1 poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à raison de 7 heures hebdomadaires.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE des membres présents, décide :

- **D'APPROUVER la création de postes saisonniers pour 2025.**
- **D'AUTORISER M. Le Président ou son représentant à signer tous les actes et les documents nécessaires à l'exécution de ce budget.**

iii. Modification de la délibération CIAS/2020/042 portant sur la mise en place et indemnisation des astreintes.

Ce point est ajourné

2. CIAS : Budget :

a) Examen et approbation du compte administratif 2024 du CIAS

DCA/2025/006

M. le Président quitte la séance.

Mme GINESTET, 1^o vice-présidente, propose d'examiner le compte administratif 2024 dressé par M. le Président.

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	
		BUDGET 2024	COMPTE ADMINISTRATIF 2024
60622	Carburant		
60623	Alimentation	100.00	
60632	Fournitures de petit équipement		
6064	Fournitures administratives		178.80
6068	Fournitures diverses	100.00	
611	Contrats prestations de services	500.00	
6161	Assurances	360.00	353.95
6188	Autres frais divers	250.00	259.25
6228	Divers		
6236	Catalogues et imprimés	200.00	
6251	Voyages, Déplacements et missions		
6261	Affranchissement	54.89	
6281	Concours divers (cotisations)	300.00	300.76
62871	Remboursement au groupement		
62878	Remboursement à d'autres organismes		
6288	Autres services extérieurs		
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	1 864.89	1 092.76

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	
		BUDGET 2024	COMPTE ADMINISTRATIF 2024
6218	Autre personnel extérieur		
6453	Cotisations aux caisses de retraite		
012	CHARGES PERSONNEL	0.00	0.00
6562	Aides		
65748	Subv aux org. droit privé	4 800.00	3 150.00
65888	Autres charges diverses de gestion courante	12 000.00	9 981.00
65	AUTRES CHARGES	16 800.00	13 131.00
66	CHARGES FINANCIERES	0.00	0.00
68	Dotations aux provisions	0.00	0.00
042	OP TRANSFERT / SECTIONS	0.00	0.00
023	Virement à l'investissement		
	TOTAL	18 664.89	14 223.76

La section d'investissement est à 0€

Le conseil d'administration réuni sous la présidence de Madame Nelly GINESTET, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Monsieur Jean-Claude SAUVIER, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour le budget principal :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		3 164.89	0.00		0.00	3 164.89
Opérations de l'exercice	14 223.76	15 500.00	0.00	0.00	14 223.76	15 500.00
TOTAUX	14 223.76	18 664.89	0.00	0.00	14 223.76	18 664.89
Résultat de clôture		4 441.13				4 441.13
Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	14 223.76	18 664.89	0.00	0.00	14 223.76	18 664.89
RESULTATS DEFINITIFS		4 441.13	0.00			4 441.13

- 2°) constate pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,**
3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4°) arrête, à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Retour de M. le Président.

b) Examen et approbation du compte de gestion 2024 du CIAS

DCA/2025/007

Le compte de gestion 2024 est le document financier dressé par le comptable public de la collectivité. Il reflète parfaitement les écritures comptables de l'exercice, donne le compte de résultat, le bilan et enfin reprend les balances d'entrées de chacun des comptes ainsi que les soldes. Il y a cohérence entre les écritures du compte de gestion et celles du compte administratif.

Il est proposé de délibérer sur ce sujet.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

• **déclare, à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Il n'y a pas d'affection de résultat à délibérer étant donné que le besoin de financement de la section d'investissement est nul. Le résultat de fonctionnement est reporté en intégralité à la section de fonctionnement.

c) Examen et vote du budget primitif 2025 du CIAS

DCA/2025/008

M. le Président laisse la parole à M. CATUSSE.

Le budget primitif 2025 du budget principal CIAS est présenté en équilibre.

La section d'investissement est nulle.

La section de fonctionnement s'équilibre à 19 441.13 € :

Dépenses

- Chapitre 011 charges à caractère général :
 - Pas d'action majeure de prévue
 - c/6161 : assurance responsabilité civile
 - c/6188 : adhésion dématérialisation au CDGFPT du LOT
 - c/6281 : adhésion à l'UNCASS
- Chapitre 012 aucune charge de personnel

- Chapitre 65 Charges de gestion courante : chapitre stable, comprend les remboursements de la participation de 1€/repas aux organismes de portage de repas sur le territoire (ADMR Cajarc et Lot Aide à Domicile).
- Ce chapitre comprend également le versement de subventions (c/6574).

Recettes

- c/002 report du résultat de fonctionnement 2024
- c/7475 : subvention de fonctionnement d'équilibre du budget principal CCPLL de 15 000 €

	FONCTIONNEMENT	DEPENSES		
		BUDGET 2024	COMPTE ADMINISTRATIF 2024	PROPOSITION VOTE BUDGET 2025
60622	Carburant			
60623	Alimentation	100.00		291.13
60632	Fournitures de petit équipement			
6064	Fournitures administratives		178.80	300.00
6068	Fournitures diverses	100.00		100.00
611	Contrats prestations de services	500.00		500.00
6161	Assurances	360.00	353.95	400.00
6188	Autres frais divers	250.00	259.25	350.00
6228	Divers			
6236	Catalogues et imprimés	200.00		200.00
6251	Voyages, Déplacements et missions			
6261	Affranchissement	54.89		100.00
6281	Concours divers (cotisations)	300.00	300.76	400.00
62871	Remboursement au groupement			
62878	Remboursement à d'autres organismes			
6288	Autres services extérieurs			
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	1 864.89	1 092.76	2 641.13

FONCTIONNEMENT		DEPENSES		
		BUDGET 2024	COMPTE ADMINISTRATIF 2024	PROPOSITION VOTE BUDGET 2025
6218	Autre personnel extérieur			
6453	Cotisations aux caisses de retraite			
012	CHARGES PERSONNEL	0.00	0.00	0.00
6562	Aides			
65748	Subv aux org. droit privé	4 800.00	3 150.00	4 800.00
65888	Autres charges diverses de gestion courante	12 000.00	9 981.00	12 000.00
65	AUTRES CHARGES	16 800.00	13 131.00	16 800.00
66	CHARGES FINANCIERES	0.00	0.00	0.00
68	Dotations aux provisions	0.00	0.00	0.00
042	OP TRANSFERT / SECTIONS	0.00	0.00	0.00
023	Virement à l'investissement			
	TOTAL	18 664.89	14 223.76	19 441.13

FONCTIONNEMENT		RECETTES		
		BUDGET 2024	COMPTE ADMINISTRATIF 2024	PROPOSITION VOTE BUDGET 2025
002	Report excédent	3 164.89		4 441.13
6479	Remboursement sur autres charges sociales			
7473	Subvention Département			
7475	Subvention du groupement	15 500.00	15 500.00	15 000.00
7478	Subvention autres organismes			
	TOTAL	18 664.89	15 500.00	19 441.13

Il est proposé de délibérer sur ce sujet.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,
ADOpte le budget primitif 2025 du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Lalbenque-Limogne qui s'équilibre :

- A la somme de 19 441.13 € en section de fonctionnement
- A la somme de 0 € en section d'investissement

AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer tous les actes et les documents nécessaires à l'exécution de ce budget.

Mme GINESTET fait remarquer qu'un appel à projet avec la CARSAT est en cours. La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne, en cohérence avec son Projet Social de Territoire et sa volonté d'agir en direction des plus vulnérables, propose de répondre à l'appel à projet « lien social et innovation », lancé par la CARSAT sur l'axe « Action culturelle ».

A destination des séniors isolés, prioritairement de moins de 70 ans, cet appel à projet vise à promouvoir des initiatives favorisant l'accès à la culture et les interactions sociales. Cet appel à projet s'inscrit pleinement dans les axes de développement de la CTG, notamment celui en faveur de la cohésion et du lien social.

Dans ce cadre, il est proposé une action intitulée : **A la découverte des Phosphatières, 30 millions d'années d'Histoire, et moi dans tout ça ?**

Celle-ci réunira un groupe constitué de 12 personnes de plus de 60 ans dans le but de leur faire découvrir le patrimoine local (les phosphatières du Cloup d'Aural), de le connecter à l'histoire individuelle de chaque participant et de favoriser les interactions sociales.

Il est prévu 5 séances coanimées par un intervenant issu du champ social et culturel et un agent de la ccpll.

Ce projet est l'occasion de mobiliser un grand nombre d'acteurs locaux agissant auprès de ce public (travailleurs sociaux, associations caritatives,...) pour le repérage des personnes isolées et fragilisées.

Les enjeux de cette action sont multiples :

- rompre l'isolement,
- accompagner ces publics vers les dispositifs de prévention et les ressources locales,
- contribuer à un vieillissement actif et en bonne santé sur notre territoire.

Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 4300€, et nous demandons à la CARSAT une subvention d'un montant de 3510€. Ce montant comprend la rémunération des agents de la CCPLL impliqués dans le projet, valorisée à hauteur de 1380€.

Il resterait à charge pour la CCPLL les frais d'essence des minibus (évalués à un plein) et un forfait maximum de 150€ pour la convivialité, soit **env 250€**. La mise à disposition des minibus et des salles de réunion ont été valorisées à hauteur de 540€

Mme BIDERE doit finaliser ce projet.

3. - Questions diverses

a) Information sur le Tarif différencié

Mme GOMEZ explique ce qu'est le tarif différencié.

Suite aux réunions du Jeudi 23 janvier 2025 à Pradines avec l'UDEPA et du Jeudi 13 Mars 2025 au Conseil Départemental du Lot, le Conseil Départemental incite fortement les Etablissements pour Personnes Agées Dépendantes à appliquer un tarif différencié « pour se donner des marges de manœuvre budgétaires ».

Le tarif différencié consiste à proposer un (ou plusieurs tarifs) aux familles en fonction de leurs revenus pour un niveau de service égal. Ce tarif ne s'applique pas aux personnes relevant de l'aide sociale pour lesquelles le tarif hébergement est défini par le Conseil Départemental qui le finance entièrement. C'est pourquoi le terme de « tarif différencié » est employé.

Le tarif différencié, s'il est appliqué, ne concerne que les nouveaux entrants. Les répercussions financières ne seront donc pas immédiates (prévoir 3 à 4 ans avant de remplir entièrement l'EHPAD avec de nouveaux résidants, en déduisant les personnes qui relèvent de l'aide sociale).

Si l'établissement compte plus de 10% de résidents qui relèvent de l'aide sociale, ce qui est notre cas, et qu'il souhaite appliquer un tarif différencié, alors une convention doit obligatoirement être signée avec le Conseil Départemental. A partir de la date de signature de la convention il y aura donc 2 tarifs : un tarif aide sociale et un tarif différencié.

Le Conseil Département sera attentif à ce que les établissements qui choisiront d'appliquer le tarif différencié conserve un taux de personnes bénéficiaires de l'aide sociale constant. Le Conseil Départemental ne souhaite pas que les places soient prioritairement attribuées à des publics plus aisés. Toutefois il insiste pour que les EHPAD se saisissent de cette opportunité. Le Conseil Départemental appréciera les demandes d'aides financières qui lui seront formulées au regard du passage ou non de l'établissement au tarif différencié qui pèsera dans la réponse qui sera apportée.

Le tarif différencié est encadré par le Conseil Départemental du Lot qui plafonne l'augmentation du prix de journée à 15 % sur 35% possible à l'échelle nationale.

Extrait des propos du Conseil Départemental du Lot au sujet du Tarif Différencié :

« Au final, la mise en place d'un tarif différencié induit un changement de « logique » budgétaire : c'est le tarif différencié qui dès lors donne à l'EHPAD les moyens nouveaux, au côté d'un tarif Aide Social évoluant selon les moyens du Département, contraints par l'Etat, évolution traduite par l'OED adopté annuellement. »

Une étude comparative sera réalisée afin de savoir comment l'EHPAD La Balme se positionne dans son environnement géographique par rapport au tarif hébergement en vigueur à ce jour. Des simulations pourront être effectuées. Ces éléments seront fournis au Conseil d'Administration lors de la prochaine séance afin que celui-ci puisse mieux appréhender les effets de la mise en place d'un tarif différencié sur notre établissement.

b) Information sur les Contrôles inopinés des Services de l'Etat

Mme GOMEZ informe l'assemblée des contrôles effectués.

Le Jeudi 20 Février 2025 les services de la Répression des fraudes sont venus contrôler l'établissement EHPAD de La Balme.

Le Mardi 4 Mars 2025 ce sont les Services de l'Inspection du Travail qui sont venus.

Si aucune amende n'a été émise, l'Inspection du Travail a tout de même attribué un avertissement à l'établissement et des demandes de mise en conformité ont été formulées par les deux instances, sur des sujets différents.

Le contrôle sur pièces, effectué en 2024 par les Services de l'Agence Régionale de la Santé, avait abouti à la mise en place d'un calendrier échéancier de mise en conformité avec la réglementation.

Sur ce point, une première remise de pièces a été réalisée le 14 Février 2025 et un second envoi a eu lieu le 28 Mars 2025. Il reste à livrer les éléments les plus conséquents en termes de volume de travail : le Plan Pluriannuel de formation, (1^{er} semestre 2025), le livret d'accueil (novembre 2025) et le projet d'établissement (1^{er} semestre 2026).

A cette production de documents vient s'ajouter les listes de mise en conformité stipulés par les services de la répression des fraudes et de l'inspection du travail.

c) Information sur la fusion de la section Dépendance avec la section Soin

Mme GOMEZ fait part à l'assemblée qu'en date du 16 janvier 2025, l'EHPAD La Balme a été informé par courrier du Conseil Départemental du LOT que ce dernier s'est positionné pour

expérimenter la fusion des sections « dépendance » et « soin ». Jusque-là, financée par le Conseil Départemental, la section Dépendance serait désormais et ce dès janvier 2025 financé par l'ARS.

Finalement l'expérimentation sera mise en œuvre au 1er juillet du fait du vote tardif de la loi de financement de la Sécurité sociale 2025.

Techniquement : (Informations recueillies auprès du Conseil Départemental du LOT)

Jusqu'au 30 juin 2025 :

Poursuite par le CD des versements FGD (Forfait Global relatif à la Dépendance) mensuels

A partir du 1^{er} Juillet 2025

Attribution par l'ARS à chaque EHPAD d'un « Forfait Global Unique aux soins et à l'entretien de l'autonomie » qui sera la somme des résultats des équations tarifaires « Soins » et « Dépendance ».

- Pour la Dépendance la valeur du point sera fixée dans chaque département par le DGARS, et ne pourra être inférieure à la valeur arrêtée l'année précédente

- Impact sur la répartition des ressources entre les autorités de tarification sur le budget de l'EHPAD
 - Impact sur la gestion comptable

A partir du 1^{er} Juillet 2025

- l'actuel ticket modérateur APA « Tarif GIR 5/6 » sera remplacé par une « participation journalière forfaitaire », qui doit être fixée par arrêté

- les EHPAD lotois n'auront plus à facturer l'APA E aux Départements dont sont originaires leurs résidents non lotois

- Impact sur la facturation (famille et usagers)
 - Impact sur la comptabilité (structure)

Plus aucune question n'étant soulevée, M. le Président clôture la séance à 16h15.

Fait à LALBENQUE, le 10 juin 2025

Le Président

JC SAUVIER